

A Pavry, point de légende ! A Pavry, point d'ornement et point de monnaies !

Ah ! je prévois qu'à ce dernier propos, vous allez m'objecter ce que l'on m'a déjà objecté bien des fois, à savoir que j'ai parlé dans une précédente note de médailles trouvées dans des amphores et qui indiquaient une date pour les palafittes de Pavry.

Si des savants, et même de mes bienveillants collègues ont cru que mes médailles ont été trouvées au milieu même des pilotis, qu'ils se détrompent ! j'ai dit au *Bulletin de la Société Linnéenne*, n° 18 : « L'ancienneté de cette station humaine aurait pu être exactement constatée, si l'on avait eu entre les mains toutes les pièces de monnaie recueillies *aux alentours*. » Sans vouloir le moins du monde jouer sur les mots, je vous avoue que j'ai toujours pensé que les *alentours* signifiaient les *lieux circonvoisins*. Or, c'est à cent et quelques mètres de l'endroit où gisent les pilotis que l'on a retiré des médailles.

Et puis, j'ai ajouté, au même numéro du *Bulletin*, après l'examen des médailles : « les renseignements suffisent, à ce qu'il me semble, pour assigner une date certaine aux palafittes de Pavry, et assurer qu'ils *existaient* avant l'époque mérovingienne. » Ce sont ces paroles qui ont fait sans doute croire à un savant père jésuite, dans ses *Résultats sur les recherches préhistoriques*, que cette station était encore *occupée* au commencement du second siècle après J.-C.

J'ai dû nécessairement être mal compris ; mais pour moi, entre exister et occuper, il y a une grande différence. Les palafittes de Pavry existaient avant l'époque mérovingienne, mais dans quel état ? En ruines, comme le château de Boves, non loin de là, existe encore de nos jours.

Pourquoi alors ai-je parlé de médailles romaines ? C'est parce que là repose toute la question archéologique : celle de l'ancienneté de ces palafittes. L'on jugera, en effet, en suivant mon raisonnement.

Les médailles ont été trouvées à cent mètres du pilotage et

elles étaient enfouies à un mètre de profondeur ; la plate-forme qui soutenait les habitations était assise à 2 mètres de profondeur, et elle était traversée par des pieux dont les pointes ramollies atteignaient l'eau à 50 centimètres, ce qui indique naturellement que les eaux étaient plus basses que le niveau actuel de 2 mètres 50 ; donc, il ne pouvait y avoir un banc de tourbes de cette hauteur, au-dessus de l'étiage, à cent mètres de là, et il a fallu que ce banc de tourbes croisse depuis la construction de la plate-forme jusqu'à l'enfouissement des médailles.

(A suivre).

LE RICHE.

Géologie résumée des cantons de la Somme.

CANTON D'AMIENS. (Suite de la page 69, année 1876).

Dépôts meubles.

Lits de déjection éteints et actifs.

On rencontre souvent, en Picardie, sur le bord des vallées et surtout au débouché des vallons latéraux, des amas de limon très-meubles, de couleur claire, et qui proviennent surtout du remaniement du limon glaciaire effectué dans des circonstances qui se produisent encore de nos jours, mais beaucoup plus rarement et avec moins d'intensité qu'à l'origine de l'époque moderne.

La surface de la Picardie a dû, en effet, à l'origine de l'époque moderne, et après le dépôt du limon glaciaire qui n'avait pu s'y effectuer qu'en faisant disparaître toute végétation antérieure, rester longtemps dénudée jusqu'à ce que la végétation forestière ait pu s'y établir. L'expérience nous apprend que sur les points actuellement dénudés du sol de la région, la végétation forestière ne s'établit que très-lentement, et qu'il faut un temps très-long pour arriver au reboisement naturel. Il a donc fallu un temps très-long pour que la végétation forestière vint s'établir sur le sol dénudé de la Picardie et des régions voisines. Cette nudité du sol qui n'était pas, comme aujourd'hui, en partie corrigée par la

culture a dû, en admettant que le climat ait été dès lors le même que de nos jours, rendre les effets des eaux pluviales beaucoup plus dévastateurs qu'actuellement. C'est ce qui nous explique la puissance de quelques-uns de ces amas et leur disposition bien marquée en forme de lits de déjection la plupart éteints et quelquefois encore actifs.

Ces amas limoneux se distinguent assez facilement du limon en masse et non remanié, par la stratification des lits qui les composent, par les dimensions variables, suivant les lits, de leurs éléments quelquefois assez grossiers et en partie formés de granules de craie et d'éclats de silex, et quelquefois réduits à un très-grand degré de ténuité, et enfin par leur état meuble toujours très-prononcé.

Quoique le limon en masse ait, à cause de sa nature même, en général fourni ou qu'il continue à fournir les principaux éléments de ces amas ou lits de déjection, la base biefuse du limon avec silex éclatés, et même le bief à silex et la craie fournissent aussi des éléments bien reconnaissables.

Nous citerons ici, comme un des exemples les plus remarquables de ces remaniements, un dépôt limoneux qui, sur la rive gauche de la Celle et à son débouché dans la vallée de la Somme, est revenu recouvrir la tourbe. Ce limon est assez pur pour être exploité comme terre à briques entre le faubourg de Hem et le bassin de la Hotoie. Il est plus terreux que le limon non remanié sur les côteaux voisins dont il a été entraîné. Il contient aussi beaucoup de coquilles terrestres ou palustres en tout semblables à celles qui vivent actuellement. Le même dépôt paraît aussi s'être formé sur la rive droite de la Celle, au Petit-Saint-Jean, où il contient les mêmes coquilles.

(A suivre).

N. DE MERCEY.

Sur les variétés dans les Lépidoptères

Par M. Joseph SIDEBOTHAN.

Qu'est-ce qui constitue l'*espèce* ? où finit-elle ? et où commence la *variété* ? L'*espèce* est-elle une division naturelle ou purement